



Zonage

UA	1AU
UA1	2AU
UAa	1AUX
UB	2AUX
UBa	A
UBs	Ap
UL	N
UX	Ne
UXa	Nf
UXc	Nj
UXd	Ni
UXm	Ny

Prescriptions

- emplacement réservé
- zone rouge du PPRi
- élément de paysage à préserver (ripisylve, zone humide)
- petit patrimoine - linéaire
- petit patrimoine - ponctuel
- bâtiment pouvant changer de destination

Numéro	Destination	Bénéficiaire
ER 9	Espace de stationnement	commune
ER 8	Place publique	commune
ER 11	Patrimoine touristique	commune
ER 10	Stationnement	commune

0 250 m
sources : DGFIP
réalisation : URBA2D

Département du TARN
Communauté de Communes THORE MONTAGNE NOIRE
Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Commune de LE VINTROU

31. Document Graphique modifié

Planche 1/1 Echelle : 1/5000^e

Modification simplifiée du PLUi approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 08/07/2024

le Président : Michel CASTAN

URBanisme Aménagement et Développement Durable
URBA2D
1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com